

Dans nos différents territoires d'outre mer, les problématiques de santé se posent de façon très différentes en fonction de l'offre et de l'organisation des soins, des partenariats et des complémentarités entre les établissements publics et privés, de la mise en place des coordinations, des CPTS des communautés professionnelles territoriales de santé, des infirmiers libéraux et de tous les professionnels de santé, pharmacies, kinésithérapeutes, infirmiers en pratiques avancées, et des différents services supports, et surtout de l'aménagement du territoire, des moyens de transports, des groupements hospitaliers de territoires, de la présence des spécialistes et de leurs disponibilités. Dans certains cas les délais moyens pour les rendez vous dépassent les 60 jours.

Les femmes jouent un rôle essentiel au sein des familles, elles contribuent très fortement à l'éducation des enfants, à la santé, à la transmission des valeurs, elles s'occupent de leurs parents, de leurs conjoints, et de leurs proches, sans prendre en compte leurs propres santé.

Le niveau de stress et de responsabilité des femmes dans les familles et particulièrement dans les familles monoparentales ne permettent pas toujours aux femmes d'agir pour elles mêmes et surtout pour leurs propres santés.

Le nombre insuffisant de spécialistes pénalisent les femmes, les soins spécifiques pour la gynécologie, le dépistage du cancer du sein, du col de l'utérus, l'impossibilité d'avoir des modes de garde pour les enfants afin de pouvoir concilier la vie professionnelle, la vie familiale, la vie associative, l'activité sportive.....

Le rôle et la place des sages femmes pour la prévention et l'accompagnement des bonnes pratiques peut être une des possibilités pour lutter contre les maladies sexuellement transmissibles, et prévention des grossesses précoces chez les jeunes filles.

Les données démographiques concernant à la fois le vieillissement de la population, le taux de natalité et le nombre important des IVG particulièrement en Guadeloupe méritent une attention particulière.

Les femmes ne sont malheureusement pas suffisamment valorisées dans nos territoires, elles sont victimes de maltraitances institutionnelles

et de violences conjugales, intra familiales et psychologiques. C'est dramatique.

Les problématiques de santé mentale concernent de plus en plus les femmes, et les jeunes.

Dans nos sociétés ultramarines, les femmes qui ont toujours occupées une place centrale dans les familles sont devenues très fragiles, elles souffrent, et les familles vacillent.

Les enfants ne bénéficient presque plus de l'éducation maternelle parce que les femmes sont seules dans un contexte particulièrement compliqué, avec un taux de pauvreté et de précarité qui augmente.

Les surcoûts liés aux déplacements sont considérables, l'hébergement et les nuits d'hôtel ou de pensions en fonction des horaires des rendez vous pénalisent celles qui habitent dans les îles où il faut prendre le bateau, l'archipel en Guadeloupe, en Guyane les distances et l'utilisation des pirogues et des transports en bus puis à pieds ne favorisent pas les femmes qui sont quelquefois accompagnées d'enfants.

Les frais pour l'alimentation sont aussi des dépenses qui compliquent leurs budgets.

Ces fléaux sociaux deviennent inquiétants avec des alertes et des signalements au niveau de l'éducation nationale en fonction de la situation des enfants, la CAF joue un rôle important mais il y a des limites.

Les femmes se négligent malgré les différentes aides mobilisables, l'accompagnement social est insuffisant. Pour se soigner la suppléance familiale n'est pas toujours possible pour la prise en charge des enfants en bas âges. Pour les pathologies lourdes et des absences plutôt de longue durée, c'est dramatique.

L'accompagnement psychologique est quelquefois inexistant, les services de psychiatrie manquent de moyens pour permettre d'accomplir toutes les missions.

Rapport d'information No 304 commission des affaires sociales **2021-2022**

Après le choc de la crise sanitaire, réinvestir dans la santé mentale
Sénateur Jean SOL et Sénatrice Victoire JASMIN

Chaque territoire a ses points forts et ses points faibles. La création de maisons de santé pluridisciplinaire, la possibilité pour chaque usager d'avoir un médecin traitant

D'avoir accès aux services publics, et aux droits, le non recours aux droits est en augmentation, l'illectronisme et l'illettrisme sont des freins à l'accès et à la qualité des soins.

D'avoir accès à la sécurité sociale, avec des accueils physiques et téléphoniques à la CAF et aux services en liens avec la qualité de la prise en charge.

Des actions anticipées existent, pour les dépistages du cancer du sein, du cancer du col de l'utérus, du cancer du côlon,

Le nombre insuffisant des services habilités pour réaliser les différents examens pour faciliter le diagnostic biologique et l'imagerie médicale, ainsi que tous les examens complémentaires nécessaires.

Le Ministère de la Santé est aussi responsable de la prévention.

De nombreuses actions et initiatives, avec l'IREPS instance régionale de l'éducation et de promotion de la santé, en Guadeloupe, la prévention avec les réseaux de santé, les parcours de santé sécurisé pour l'activité physique dans les communes, l'action des associations et des dispositifs de coordination avec l'éducation thérapeutique et l'implication des médecins référents

L'alimentation: les conseils diététiques et le pouvoir d'achat ne permettent pas toujours une bonne alimentation à cela s'ajoute les habitudes alimentaires inappropriées et la consommation de boissons trop sucrées.

Les conséquences de l'impact du chloredécone ont limitées les facilités que procuraient les jardins créoles familiaux. Les programmes Jafa accompagnent certaines familles mais c'est insuffisant.

L'organisation pour anticiper les accouchements et la prise en charge des grossesses à risques pour les îles du sud, anticiper les déplacements en bateaux.

Les problèmes des évacuations sanitaires restent un vrai sujet cependant en fonction de la météorologie et des autorisations pour les déplacements en fonction des risques naturels majeurs.

Prise en charge précoce des cancers: dépistages classiques dans les services d'anapath, et les laboratoires de biologie médicales

D'après l'interview du Dr Lionel BELIA Émission 1,2,3 santé sur Guadeloupe la 1ère

Imagerie médicale, médecine nucléaire, cyclotron et TEP SCAN sont des outils très utiles, l'imagerie moléculaire est une possibilité efficace et d'avenir, 600 à 3500 examens de 2018 à aujourd'hui en 2023. C'est très coûteux.

Le TEP Scan est devenu incontournable pour le diagnostic précoce de très nombreuses maladies. Les limites les plages horaires limitées. (Scanner, scintigraphie, les laboratoires

Les femmes en situation de handicap sont en très grandes difficultés, pour les examens gynécologiques, pour le langage des signes, pour les déplacements de façon autonome, pour la confidentialité.

Il faut également créer les conditions pour maintenir un niveau de formation initiale et continue, pour les professionnels sur place afin de maîtriser les budgets.

Equiper les territoire pour limiter les évacuations sanitaires et maîtriser les coûts, et les dépenses de santé, permettre une prise en charge efficiente et une Qualité des soins conformes.

Il est nécessaire de favoriser les contrats locaux de santé et les conseils locaux de santé mentales, les élus de toutes les strates doivent s'impliquer pour une meilleure prise en charge des problématiques de santé.

La loi 3 DS permet désormais aux élus d'être au conseil d'administration des ARS afin de participer à la gouvernance, à la planification, et aux choix pour l'organisation du système de santé et de la définition des priorités et du fléchage des budgets.

La santé détermine désormais les choix économiques et sociaux pour le développement des territoires.

Je vous remercie!